

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

---

E-906-5 RENOUVELLEMENT DE LA CHAIRE EN PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT ET NOMINATION  
DU TITULAIRE

Le Comité exécutif

1. autorise la signature du renouvellement de la Convention de *Chaire en paysage et en environnement*, selon le document A-16/906<sup>e</sup>/368 déposé aux archives ;
2. nomme M. Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la *Chaire en paysage et en environnement*, pour un mandat de cinq ans échéant le 31 mai 2006.

E-906-6 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES  
ALIMENTS D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (CRDA), L'INSTITUT  
DE BIOTECHNOLOGIE VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE (L'IBVA) ET L'UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL.

Le Comité exécutif

1. approuve le protocole d'entente entre le CRDA, l'IBVA et l'Université, selon le document A-16/906<sup>e</sup>/369 déposé aux archives, étant entendu que ledit protocole sera vérifié par le Bureau des affaires juridiques ;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ce protocole.

E-906-7 SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET DE PARTS DU CAPITAL DANS UNIVALOR

Le Comité exécutif

1. autorise l'Université de Montréal à souscrire des actions ordinaires du capital-actions d'Univalor inc. ;
2. autorise l'Université de Montréal à souscrire des parts du capital de Gestion Univalor, société en commandite ;
3. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, ou la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, à signer tout document pour le compte de l'Université de Montréal et à poser tout autre geste

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

---

nécessaire ou utile pour donner effet à cette résolution, à l'exception des conventions de société en commandite et d'actionnaires.

E-906-8.1 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN D'ASCENSEURS ET D'APPAREILS DE LEVAGE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Ascenseurs Viau Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service d'entretien des ascenseurs et appareils de levage de l'Université de Montréal, selon le document A-16/906<sup>e</sup>/370 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, à signer, après validation par le Bureau des affaires juridiques, tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-906-8.2 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE SERVICES ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme « CÉLEB CONSTRUCTION LTÉE », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux travaux d'aménagement du Centre de services et du réaménagement du Centre de la petite enfance, selon le document A-16/906<sup>e</sup>/372 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-906-8.3 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE TECHNOPOLE MONTRÉAL

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels suivants :

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

- Architectes

PROVENCHER ROY ET ASSOCIÉS  
DESNOYERS MERCURE & ASSOCIÉS  
MENKÈS SHOONER DAGENAI, ARCHITECTES

- Ingénieurs-conseils en charpente

PASQUIN ST-JEAN ET ASSOCIÉS  
EXPERTS-CONSEILS INC.

- Ingénieurs-conseils en mécanique et électricité

CONSORTIUM PMA-HBA

- Gérance de construction

POMERLEAU

E-906-8.4 RENOUVELLEMENT DE LOCATION – ÉCOLE STRATHCONA 520 CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE

Le Comité exécutif

1. autorise le renouvellement de la location du 520 Chemin de la Côte-Ste-Catherine (École Strathcona) aux conditions décrites dans le document A-16/906<sup>o</sup>/358 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer le bail.

E-906-9 POLITIQUE D'UTILISATION DES ESPACES

Le Comité exécutif adopte la *Politique d'utilisation des espaces* selon le document A-16/906<sup>o</sup>/359 déposé aux archives.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

---

E-906-10.1 AUTORISATION DE SIGNATURES – EMPRUNTS BANCAIRES

Le Comité exécutif

1. autorise le directeur de la Direction des finances ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre, des emprunts sur le marché monétaire, aux fins de financement temporaire des dépenses ou du fonds d'immobilisation et du fonds d'opérations courantes;
  2. autorise les personnes suivantes :
    - M. Robert Lacroix, recteur
    - M. Michel Trahan, vice-recteur exécutif
    - M. André Racette, directeur de la Direction des finances
    - M. Yves Cloutier, directeur de division
    - M. André W. Roy, directeur adjoint de division
    - Mme Nicole Doré, directrice de division
    - Mme Hélène Fillion, directrice de division
    - Mme Louise Reid, directrice de division
- à signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;
3. autorise le vice-recteur exécutif ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-906-10.2 AUTORISATION DE SIGNATURES – EFFETS DE COMMERCE, CHÈQUES ET AUTRES DOCUMENTS BANCAIRES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX PLACEMENTS MOBILIERS

Le Comité exécutif

1. autorise les personnes suivantes :
  - M. Robert Lacroix, recteur
  - M. Michel Trahan, vice-recteur exécutif
  - M. André Racette, directeur de la Direction des finances
  - M. Yves Cloutier, directeur de division
  - M. André W. Roy, directeur adjoint de division

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

Mme Nicole Doré, directrice de division  
Mme Hélène Fillion, directrice de division  
Mme Louise Reid, directrice de division

étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;

- A) à signer ou autrement attester, reconnaître et ratifier tout acte, titre, convention, certificat, procuration, transfert ou quittance concernant la souscription, l'achat, la vente, l'échange, le transfert et l'encaissement de valeurs mobilières de l'Université de Montréal, tels : actions, obligations, débetures ou autres droits ou titres négociables, de même que tous effets de commerce y reliés, que tels placements soient souscrits, enregistrés, détenus ou reconnus nominalement pour ou par l'Université en son nom propre ou en fiducie pour l'un ou l'autre de ses corps ou organismes;
  - B) à signer tous chèques, garanties, lettres de change et autres effets de commerce, de même que tous titres et documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom de l'Université de Montréal;
  - C) à utiliser au besoin, pour signature des chèques seulement tout procédé graphique ou mécanique jugé approprié;
2. libère toutes banques auxquelles l'Université de Montréal produira un spécimen approuvé de signature par procédé graphique ou mécanique de toute responsabilité pouvant découler de l'usage non autorisé, erroné ou illégal de tel procédé, et les tient quittes et indemnes de toutes réclamations consécutives à tel usage non autorisé, erroné ou illégal, pourvu et sous réserve que telles banques procèdent à la vérification et à la conformité des spécimens de signatures et du procédé graphique ou mécanique;
  3. autorise le vice-recteur exécutif ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-906-11.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS ET D'UNE SECRÉTAIRE DE FACULTÉ

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/906<sup>o</sup>/361.1 déposé aux archives.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

FACULTÉ DE MÉDECINE

CASTELLUCCI, M. Vincent : - vice-doyen à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

CARRIER, M. Michel : - vice-doyen à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

DALLAIRE, M. André : - vice-doyen à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001 et pour un deuxième mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

ELAZHARY, M. Youssef : - vice-doyen à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001 et pour un deuxième mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

BLAIS, Mme Diane : - vice-doyenne et secrétaire de faculté à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001 et pour un deuxième mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

E-906-11.2 RECOMMANDATION DE NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination de directeurs de département, selon le document A-16/906<sup>o</sup>/362.1 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/906<sup>o</sup>/362.1.1 déposé aux archives.

E-906-11.3 NOMINATION D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/906<sup>o</sup>/363.1 déposé aux archives.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 7 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

École d'architecture de paysage

GABBOUR, M. Iskandar : - directeur intérimaire pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001 et jusqu'au 30 novembre 2001, le second, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2001 et jusqu'au 31 mai 2002.

E-906-11.4 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif

1. procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/906<sup>e</sup>/364.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable ;
2. donne son agrément aux nominations de professeurs dont les noms paraissent au document A-16/906<sup>e</sup>/364.2 déposé aux archives et sur laquelle le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-906-11.5 DÉMISSION

Le Comité exécutif accepte la démission de la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A16/906<sup>e</sup>/365.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE MÉDECINE

CRINE, M. Philippe : comme vice-doyen à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001.

E-906-11.6 NOMINATIONS D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'AFFECTATION DES REVENUS DU FONDS MARCEL-FARIBAUT

Le Comité exécutif nomme M. Jean-Maurice Brisson, secrétaire de la Faculté des études supérieures, membre du Comité d'affectation des revenus du Fonds Marcel-Faribault, pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2005.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 8 de 8

**Résolutions adoptées à la  
906e séance tenue le 5 juin 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 15 octobre 2001

---

E-906-11.7 NOMINATIONS D'UNE DIRECTRICE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la recommandation du Comité de sélection de nommer Mme Paule Lebel directrice de l'enseignement de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, pour un troisième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2005.

E-906-11.8 NOMINATIONS D'UN INSPECTEUR EN VERTU DE LA LOI SUR LE TABAC

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à agir aux fins de la nomination d'un inspecteur au nom de l'exploitant. À cette fin, il pourra effectuer les démarches nécessaires en vue de la nomination d'un inspecteur, signer les documents requis et fournir les renseignements demandés dans le formulaire de demande de nomination d'un inspecteur.

E-906-12 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/906<sup>o</sup>/375 (série 375 à 375.9) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,  
Michel Lespérance